



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Diffusion immédiate

### Services de santé mentale à Montréal **Une réorganisation qui a du plomb dans l'aile**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> juin, 2007** - L'Intersyndicale des salarié-e-s travaillant auprès de la clientèle qui nécessite des services en santé mentale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont très préoccupés par la réorganisation des services en santé mentale à Montréal. *« Plusieurs mois se sont écoulés depuis l'adoption des nouvelles orientations ministérielles concernant la santé mentale : proximité des services, suivi médical et social de la clientèle, redéploiement des ressources spécialisées, etc. Malheureusement la mise en place de ces services inquiète puisqu'elle semble improvisée. Il n'y a aucune coordination et aucune vue d'ensemble des changements à venir tant pour la clientèle que pour le personnel offrant ces services »*, ont déclaré les représentants syndicaux.

Malgré plusieurs rencontres avec les représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, de nombreuses informations sont toujours manquantes ce qui, selon l'Intersyndicale, empêche de comprendre clairement les impacts d'une réorganisation de cette ampleur. *« N'oublions pas que les services offerts en santé mentale sont destinés à une clientèle hautement vulnérable pour qui la continuité des services est essentielle. Sans vision globale, comment peut-on garantir à la population des soins de qualité, sécuritaires et accessibles sur tout le territoire de l'île de Montréal »*, de poursuivre les porte-parole.

## **Prévoir la transition et impliquer les ressources humaines**

D'une part, les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) nouvellement créés qui ont la responsabilité d'offrir les services de santé mentale, n'ont pas tous décidé de quelle façon ils entendent organiser ces services, ce qui soulève de nombreuses questions du point de vue des représentants syndicaux. D'autre part, l'Agence de Montréal a déjà précisé qu'il existe un manque de ressources spécialisées pour réaliser cette réorganisation. De plus, les organisations syndicales sont préoccupées au plus haut point par l'absence de consensus à l'intérieur du corps médical, par le peu de considération et le manque d'intérêt de la part des gestionnaires à mobiliser et à impliquer les ressources humaines pourtant essentielles à la réussite d'une pareille réorganisation.

*« Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs catégories d'emploi incluant les professionnelles détenant une expertise en santé mentale et, puisqu'il s'agit également de services offerts à une clientèle des plus vulnérables, il est de notre devoir de s'assurer que cette réorganisation de services repose sur une vision globale. Nous voulons que cette opération soit coordonnée et qu'elle s'assure de l'implication de tous et toutes les intervenant-e-s. De plus, nous réitérons l'importance de s'entendre sur un protocole quant à la façon de transférer et de réallouer les ressources humaines »,* de déclarer les représentants syndicaux.

En terminant, l'Intersyndicale espère que cette réorganisation n'est pas seulement un moyen détourné de faire des économies ou de fermer des lits particulièrement dans un contexte où l'on s'apprête à démanteler un réseau de services offerts à une clientèle qui en a grandement besoin.

-30-

### **Pour information :**

APTS	–	Brigitte Massé	514 796-0114
CSN	–	Jacqueline Rodrigue	514 598-2139
FIQ	–	Sandra Gagné	514 796-5093
SCFP	–	Alexandre Boulerice	514 668-7148